

2T CAPITAL

Holding

**55 allée de la Coulée
44850 LE CELLIER**

COMPTES ANNUELS

Au

31 Décembre 2024

SARL 2TCAPITAL

55 allée de la coulée

44850 LE CELLIER

SOMMAIRE

Pages

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

2 et 3
4 et 5
6 à 9

Cabinet C. JUTEAU

2 rue de Juillet

35000 RENNES

02 99 78 19 64

57

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000	
	Prêts					
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières					
	Total II	5 000		5 000	5 000	
	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	754 652		754 652	754 652	
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	169 872		169 872	150 078	19 794 13.19
	Disponibilités	15 840		15 840	35 099	19 259- 54.87-
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	940 364		940 364	939 829	535 0.06
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	945 364		945 364	944 829	535 0.06

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Cabinet C. JUTEAU

59

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 110 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	110 000	110 000		
	Réserves				
	Réserve légale	11 000	11 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	801 042	802 595	1 553	0.19
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	145	1 553	1 698	109.35
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	922 187	922 042	145	0.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	20 887	20 887		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Comptes de Régularisation	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 290	1 900	390	20.53
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	23 177	22 787	390	1.71
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	945 364	944 829	535	0.06

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

23 177

22 787

59

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 131	522	1 609	308.27	
Impôts, taxes et versements assimilés			116	110	6	5.45	
Salaires et traitements							
Charges sociales			1 095	999	96	9.61	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			3 342	1 631	1 711	104.92	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			3 342	1 631	1 711	104.92	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Cabinet C. JUTEAU

COMPTES DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 487		78		3 409	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	3 487		78		3 409	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	3 487		78		3 409	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	145		1 553		1 698	109.35
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	3 487		78		3 409	NS
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 342		1 631		1 711	104.92
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	145		1 553		1 698	109.35

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Cabinet C. JUTEAU

59

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 945 364.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 145.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres titres immobilisés	5 000		
TOTAL	5 000		
TOTAL GENERAL	5 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres titres immobilisés			5 000	5 000
TOTAL			5 000	5 000
TOTAL GENERAL			5 000	5 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	754 652		754 652
TOTAL	754 652		754 652



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 290	2 290		
Groupe et associés	20 887	20 887		
TOTAL	23 177	23 177		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 290
Total	2 290

Charges et produits constatés d'avance

2T CAPITAL
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 110 000 Euros
Siège social : 55, allée de la Coulée
44850 LE CELLIER
R.C.S NANTES B 514280288

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 juin,
À LE CELLIER 55 allée de la Coulée

Monsieur Stéphane DENIS, associé unique de la société 2T CAPITAL société à responsabilité limitée au capital de 110 000 Euros, divisé en 11000 parts de 10,00 Euros a pris les décisions exposées ci-après.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 Décembre 2024,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2024,
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2024,
- Conventions réglementées entre la société et l'associé unique,
- Pouvoirs.

En sa qualité de seul gérant de la société, Stéphane DENIS, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Première Décision

L'associé unique, ayant pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve ces comptes se soldant par un résultat bénéficiaire de 145.18 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

Seconde Décision

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au titre des dépenses somptuaires.



Troisième Décision

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 d'un montant de 145.18 Euros de la manière suivante :

- **Affectation au compte de report à nouveau : 145.18 Euros**

L'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

Quatrième Décision

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cinquième Décision

L'associé unique donne pouvoir à tout porteur des présentes pour procéder aux formalités de publicité des comptes.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'associé unique.

L'Associé Unique,

Stéphane DENIS

